



RENOUVELER VOTRE PERMIS D'EXPLOITATION

REF : FOR-00889

DURÉE : 1 jour - 7h

DATES : [consulter notre calendrier](#)

TARIF : 140€ TTC

PUBLIC

- Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur et porteur de projet

PRÉ-REQUIS

- Réservé à des participants ayant 10 ans d'expérience dans la branche d'activité et ayant obtenu le PE

LIEUX DE FORMATION

- CMA Formation Toulouse Centre
55 blvd de l'Embouchure, 31200 Toulouse
- CMA Antenne du Comminges
5 espace Pégot, 31800 Saint-Gaudens

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

- Jusqu'à la veille de la formation

ACCESSIBILITÉ

- Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 40

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formateur agréé par le Ministère de l'Intérieur (art.3332-5 du code de Santé Publique)
- Méthode participative : quizz, mise en situation
- Support de formation remis à chaque participant
- Formation accessible en distanciel

ÉVALUATION

- Cas pratique, questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation

INFORMATION ET INSCRIPTION

- Possibilité de prise en charge partielle ou totale en fonction de votre statut
- Nos conseillers sont à votre disposition au 06 70 00 48 17 ou par courriel à formation@cm-toulouse.fr

JE M'INSCRIS

OBJECTIFS

- **FAIRE** le point sur la réglementation et sur vos obligations en matière de prévention et de santé publique, afin d'obtenir le renouvellement de votre permis d'exploitation

PROGRAMME

- **QUIZZ D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES INITIALES**
 - Faire le point sur les législations applicables à l'exploitation du débit de boissons de 3^{ème} et 4^{ème} catégorie ou d'un établissement de restauration (restaurants, snacks, ...) avec licence restaurant ou petite licence restaurant
- **CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LIÉES À L'EXPLOITATION DE CE TYPE D'ÉTABLISSEMENT VIS-À-VIS DES SERVICES DE L'ÉTAT, DES CLIENTS, DES PERSONNELS ET AUSSI DU VOISINAGE**
 - Code de la consommation
 - Code de l'urbanisme (accessibilité personnes handicapées)
- **SENSIBILISER À DES THÉMATIQUES LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE (PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME, LE TABAGISME, LES STUPÉFIANTS, LE BRUIT)**
 - Code de la santé publique
- **CONNAÎTRE LES RISQUES DE SANCTIONS ET DE MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE**
 - Code pénal
- **ÉVITER L'APPLICATION DE SANCTIONS GRAVES EN RAISON DE LA MÉCONNAISSANCE DE LA LÉGISLATION (SANTÉ PUBLIQUE, HYGIÈNE, DROIT SOCIAL)**
 - Code du travail
 - Conventions collectives

CMA FORMATION